



Mardi 5 juin 2018

SPORT

Le stade Malpassé se modernise et s'agrandit !

Jean-Claude GAUDIN

Maire de Marseille,
Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence
Vice-président honoraire du Sénat

assistera

à la cérémonie de pose de la première pierre du stade Malpassé

jeudi 7 juin 2018 à 10h30

Stade Malpassé
63, boulevard Lavéran – 13013 Marseille

en présence de
Martine VASSAL

Présidente du conseil départemental des Bouches-du-Rhône

Équipement phare du 13^{ème} arrondissement de la ville de Marseille, le stade Malpassé accueille un club de football qui compte plus de **400 licenciés**. Particulièrement fréquenté, il reçoit notamment de nombreuses équipes en compétition tout au long de l'année.

Face à une utilisation régulière du stade mis en service en 1974, la ville de Marseille a entrepris une rénovation générale pour un budget total de plus de 4 millions d'euros. Afin d'améliorer le confort des usagers et des riverains alentours, la ville de Marseille a donc décidé de transformer le terrain stabilisé en pelouse synthétique. De plus, la municipalité a prévu une extension de **750 m²**, un rajout de **150 places** au sein des tribunes (ce qui portera à un total de **950 places**) et la création d'un bâtiment pour abriter des vestiaires, des sanitaires, une infirmerie etc. Le stade sera donc homologué en troisième catégorie selon les critères de l'UEFA.

Ces divers travaux permettront ainsi d'optimiser la capacité d'accueil, la sécurité et le bien-être des Marseillais. Cette rénovation s'inscrit dans le prolongement des programmes de modernisation des équipements sportifs engagés par la ville de Marseille : 40 stades ont vu leur terrain en stabilisé transformé en pelouse synthétique depuis 2002, les complexes sportifs de Charpentier, de Château Gombert dans le 13^{ème} arrondissement et le stade du Merlan sont, eux aussi, rénovés ou en cours de rénovation.

Élue capitale du sport en 2017, la ville de Marseille poursuit, avec cette rénovation, son engagement pour promouvoir le sport et faciliter l'accès à la pratique sportive.

Marseille, terre de sport

Forte de **1 500 clubs et 220 000 pratiquants dont 150 000 licenciés**, la ville de Marseille conduit depuis plusieurs années une politique sportive ambitieuse, que ce soit en matière d'équipements sportifs, de pratique de loisirs ou d'accueil de compétitions nationales et internationales. Un niveau d'excellence qui a permis à Marseille d'être Capitale européenne du sport en 2017. Marseille sera également terre de rugby en 2023 et accueillera les épreuves de voile et de football lors des Jeux olympiques et paralympiques en 2024.

Contacts presse : Florence FAURÉ : 04 91 14 64 14
Stéphanie LAURIN : 04 91 14 64 77